



Recommandation 2147 (2019)¹

Version provisoire

Protéger les droits de l'homme pendant les transfèrements de détenus

Assemblée parlementaire

1. L'Assemblée parlementaire rappelle sa [Résolution 2266 \(2019\)](#) «Protéger les droits de l'homme pendant les transfèrements de détenus».
2. L'Assemblée invite le Comité des Ministres à prendre des mesures concrètes pour renforcer la protection des droits de l'homme lors des transfèrements de prisonniers, notamment en incluant des dispositions détaillées dans son travail concernant la révision des Règles pénitentiaires européennes.

1. *Texte adopté par la Commission permanente*, agissant au nom de l'Assemblée, le 1^{er} mars 2019 (voir [Doc. 14828](#), rapport de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme, rapporteur: M. Emanuel Mallia).

